

# Sommaire

Edito

Cadre de vie

Écoles

Les gens d'ici

Brèves

Arrêt sur images

Du côté des finances

Zoom sur ...

Au fil des conseils

A l'ombre du Schlossberg

A vos plumes

Vos rendez-vous

Page 3

Page 4

Page 5

**Pages 6, 7** 

Pages 8 à 11

Pages 12, 13

Pages 14, 15

Page 16

Pages 17 à 20

Page 21

Page 22

Page 23

Bulletin communal juillet 2017, 24 pages, tiré à 550 exemplaires et diffusé gratuitement.

# **Directeur de la publication :** commission communication et services à la population.

### Crédits photos :

S. et C. Gardner, J-P. Haller, R. Trombini, R. Walgenwitz, M-E. Schlussel, Associations.

#### Archives:

A. Munsch

Mise en page et impression : AZ Imprimerie - 03 89 59 17 95

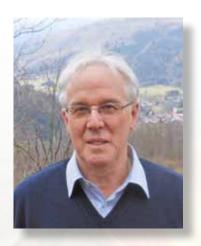
Dépôt légal: juillet 2017

### Le Schafert et les Sifferlen : un demi-siècle de fidélité

Cela fait 50 ans que la ferme du Schafert (photos de la première page et de la dernière page) est exploitée par la famille SIFFERLEN de Kruth. Ce furent d'abord Céline et Jean-Claude à partir de 1967. Ils en sont devenus les propriétaires en 1983.

Depuis 1999, ce sont Laurence et Serge qui ont pris la relève et qui gèrent cette belle ferme-auberge. Ils sont secondés par leurs enfants Juliane et Florian.





**Accord de Paris** sur le climat, **plan climat** du Pays Thur Doller, développement des **filières courtes** dans notre vallée...

A différents niveaux, les responsables politiques et économiques se préoccupent du devenir de notre planète afin de réagir aux dangers bien réels qui se profilent:

- gaz à effet de serre ;
- réchauffement des océans;
- diminution des ressources en eau;
- pollution des sols.

Ces préoccupations doivent aussi être les nôtres car je suis convaincu que nous pouvons, dans notre village, dans nos habitations, contribuer à maîtriser notre facture énergétique, à modifier notre modèle économique et répondre ainsi aux enjeux climatiques et environnementaux mondiaux.

Au niveau de notre commune, les élus sont conscients du bien fondé d'actions en faveur de notre Terre et ils encouragent, initient, accompagnent des opérations telles :

- «Ma maison en hiver, halte aux courants d'air ». Des bâtiments de plusieurs rues ont été thermographiés pour visualiser les déperditions d'énergie;
- «L'aide aux poêles». L'achat de fourneaux, chaudières, inserts performants bénéficie d'aides publiques et valorise le bois, ressource locale et renouvelable;
- La modernisation de l'éclairage public. La mise en place de Leds et la modulation de l'intensité lumineuse la nuit génèrent des économies ;
- La gestion d'un jardin partagé. Cet outil nouveau favorise les échanges intergénérationnels et s'inscrit dans une logique pédagogique privilégiant les produits de saison.

A chaque niveau et surtout pour chacun d'entre nous, des initiatives tendront vers un territoire durable grâce à :

- des gestes simples : éteindre les lumières, fermer les robinets, trier mieux ;
- des aménagements légers : la mise en place de mousseurs, de coupe-veille ;
- des outils plus complexes : le photovoltaïque, la géothermie.

Alors en cette période de vacances, tout en prenant le temps de nous reposer, de décompresser, prenons aussi un moment de réflexion quant aux améliorations ou modifications à apporter dans nos pratiques quotidiennes en faveur de l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

### Claude Walgenwitz

Votre Maire







# Cadre de vie





# Rue de Ventron

Afin d'essayer de ralentir les automobilistes et donc de sécuriser cet axe routier, des plots ont été installés dans la rue de Ventron. Ils resteront en place au moins 6 mois. Après ce délai, si cela ne fonctionne pas, une réflexion sera menée pour trouver une autre solution à ces excès de vitesse qui menacent nos riverains.

## Jardin de Kruth

### «Des nouvelles du jardin potager et fleuri».

Nous sommes une équipe de quelques personnes, Marjolaine, Marie-Hélène, Marielle, Henri, Sabrina, Gisèle, Sylvain et Danielle qui intervenons selon nos possibilités. Notre objectif est principalement pédagogique. Nous souhaitons faire connaître la plus grande variété de légumes possible, ainsi que des méthodes de culture sans engrais issus du pétrole, ni pesticides d'aucune sorte, mais en ayant recours à l'utilisation de micro-organismes qui fortifient les plantes, améliorent la qualité du sol et augmentent la production en permettant une meilleure assimilation des nutriments.

C'est avec surprise que nous voyons légumes et fleurs pousser avec autant de vigueur, contre toute attente, car nous travaillons sur un sol qui n'a jamais été cultivé et les conditions météorologiques n'ont jusqu'à présent guère été favorables. Le semis de moutarde suivi de l'épandage de fumier de poney, ainsi que les soins attentifs portés aux cultures ont porté leurs fruits. Un grand merci à toutes les personnes qui y ont pris part!

Néanmoins, notre équipe est restreinte et souffre d'un manque de petites mains, bien que tout récemment deux personnes se soient jointes à nous. Les uns et les autres ne peuvent, pour de multiples raisons, être totalement disponibles, et la période de vacances aggrave la situation. Nous faisons donc appel à de bonnes volontés pour nous rejoindre. Chacun peut effectuer une ou plu-

sieurs tâches selon sa convenance, seul ou à plusieurs, le matin ou le soir, au jour de son choix après concertation avec les autres membres du groupe. La canicule et la sécheresse nous obligent depuis quelques temps à nous mobiliser tous les jours.

Merci d'avance à ceux qui viendront nous prêter main forte.

Vous pouvez prendre contact avec la mairie au 03 89 82 28 21 ou avec Danielle SCHILLINGER au



03 89 82 25 08 ou 07 78 17 78 92 ou par mail : danielle. schillinger@wanadoo.fr.

Bien sûr, le partage des récoltes est de rigueur, mais nous laissons aussi à tout un chacun la libre disposition de produits comme les radis, salades, fraises...

Nous aimerions organiser une rencontre-dégustation de nos produits, par exemple sous forme de verrines, chips de légumes ou autres préparations. Les modalités et la date devront encore en être discutées.

Nous restons dans l'espoir d'apporter aux Kruthois de jolis moments de partage et de convivialité.

## **Immeuble Domial**

Suite à la démolition du bâtiment appartenant à Domial, le quartier de la gare a bien changé. À ce jour nous ne connaissons pas le devenir de ce terrain.







Ecoles



La fin de l'année scolaire avait un goût particulier cette année. En effet, elle clôturait un chapitre. Suite à la fermeture d'une classe de maternelle décidée par l'Education Nationale, le poste de Nathalie LUKAT a été supprimé. Les institutrices, les parents, les enfants et les élus lui ont préparé de belles surprises. L'émotion était grande et les larmes nombreuses. Avec 10 années passées à accueillir les tout-petits et les petits, Nathalie a été la première «maîtresse» d'un grand nombre d'enfants. Ils ne l'ont pas oubliée. Une bonne partie de l'après-midi du vendredi 30 juin a été consacrée à faire la fête sur le thème de la Chine : chants, danses, postures de yoga... ont été différentes façons de dire au revoir et merci à Nathalie LUKAT.

Suite à ce changement, les écoles maternelle et élémentaire vont fusionner. Il n'y aura plus qu'une direction, assurée par Annick STUDER.

### Nouvelle organisation pédagogique et effectifs :

	Mme MASSON	Mme WOLF	Mme GUITON	Mme STUDER (Directrice)
MATIN	Tout-petits → 5 Petits → 7 Moyens → 9	Grands $\rightarrow$ 6 CP $\rightarrow$ 11		CM1 → 18 CM2 → 13
APRÈS-MIDI	Petits / Moyens / Grands	СР		

**D'autres changements sont à noter.** Le nouveau gouvernement a donné la possibilité aux communes qui le souhaitaient, de revenir à la semaine de quatre jours. Suite à un sondage effectué auprès des parents et 90 % de réponses favorables, le conseil d'écoles s'est réuni. Toutes les personnes présentes, élus, institutrices et parents, étaient d'accord pour revenir aux quatre jours. Le conseil municipal, par délibération du 3 juillet, a confirmé cette décision.

Les horaires seront les suivants pour l'année scolaire 2017-2018 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h. La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2017 à 8 heures.











# La journée citoyenne

Le samedi 27 mai, pour la deuxième fois, la commune a proposé à ses habitants de participer à une journée de travail. 85 personnes se sont inscrites! Ce fut un succès, le beau temps était au rendez-vous et la motivation était intacte. Quel bel élan de solidarité!

Beaucoup de chantiers ont été proposés et la majorité des travaux a été réalisée.

A la fin de la matinée, tout le monde s'est retrouvé sous le préau de l'école pour le repas qui a été offert par la commune. La ferme-auberge du Schafert nous a régalés avec des roïs et du fumé. Elle a offert le fromage. L'auberge du Lac a offert les légumes qui ont permis de faire d'excellentes salades. L'entreprise Burgunder Francis a gracieusement démonté et remonté les radiateurs de la salle Saint Wendelin.















Un grand bravo et un grand merci à tous pour cette générosité et cette solidarité!

Les photos de cette journée sont visibles sur le site de la commune www.kruth.fr

# Les gens d'ici



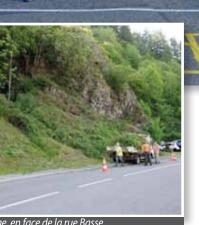






















# Cycles et Solidarité



Cycles et Solidarité est une association à but non lucratif de type humanitaire et de solidarité internationale de lutte contre les inégalités nord-sud.

Elle recherche des vélos non utilisés et en état de marche

(ainsi que des accessoires de sécurité : casques, gilets fluo et éclairage).

Ces vélos vont aider les populations pour leurs déplacements : se rendre dans les écoles et repousser l'abandon scolaire (certains enfants font entre 5 et 10 km de piste par jour), se rendre à un dispensaire, aller à un marché, transporter des marchandises, etc...

Si vous voulez apporter votre aide, vous pouvez contacter M. Didier MAQUIN au 06 59 50 40 56.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site : www.cyclesetsolidarite.org.

# Patrimoine et Emploi

Patrimoine et Emploi, chantier d'insertion, a pour vocation de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de se mettre en situation de travail, de leur assurer un accompagnement socioprofessionnel et des formations. Pour les mettre en situation d'emploi, l'association Patrimoine et Emploi doit assurer une fonction commerciale qui contribue au remplissage de son carnet de commande.

Depuis quelques mois, l'équipe s'est attelée à la réalisation de 6 modèles de nichoirs et de mangeoires pour les oiseaux, en bois de récupération.

Si l'installation de nichoirs ou mangeoires vous paraît importante, n'hésitez pas à passer commande auprès de Patrimoine et Emploi. Deux exemples ci-dessous :





Patrimoine et Emploi :

5 rue de Ranspach – 68470 Husseren-Wesserling Tél : 03 89 82 91 98 – Mail : contact@patrimoineetemploi.fr

# Carte nationale d'identité et passeport

Comme déjà annoncé dans la presse et sur le site internet de Kruth, la délivrance ou le renouvellement de ces documents se fait maintenant à la mairie de Saint-Amarin.

Depuis le 19 juin 2017, il est obligatoire de prendre rendez-vous avec le service qui traite ces documents soit par téléphone au 03 89 82 62 05 soit par mail justine.bis-choff@ville-saint-amarin.fr.

Si vous souhaitez partir en voyage, ne tardez pas à faire votre démarche!

Les services de la commune sont à votre disposition pour vous aider dans votre démarche au 03 89 82 28 21.

## Info vaccination

La vaccination est la meilleure protection pour vous et votre entourage. Ne pas se vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vulnérables de notre entourage: nouveaux-nés, personnes âgées ou fragiles....

La liste des vaccins obligatoires pourrait bientôt s'allonger. Aujourd'hui, seuls trois vaccins sont obligatoires pour les nourrissons : diphtérie - tétanos - polio (DTP). Huit autres, dont la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, sont seulement recommandés!

Aujourd'hui en France, la rougeole réapparaît. Il n'est pas tolérable que des enfants en meurent. Comme ce vaccin est seulement recommandé et non obligatoire, le taux de couverture est de 75 % alors qu'il devrait être de 95 % pour prévenir cette épidémie. Le même problème existe avec la méningite. Il n'est pas supportable que des ados puissent en mourir parce qu'ils ne sont pas vaccinés!

### ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS DANS VOS VACCINATIONS?

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins. Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site www.mesvaccins. net et de la faire valider par votre médecin traitant. Le CVE vous alerte par SMS ou mail au moment de vos rappels. Vous pouvez également faire, à l'occasion d'une prochaine visite, un bilan avec votre médecin traitant.

Pour toute information complémentaire : Agence Régionale de Santé Grand Est www.grand-est.ars.sante.fr.



# Tactique contre les tiques...

A la belle saison, comme chaque année, les tiques font leur retour dans la forêt et les grandes herbes, mais aussi dans les jardins et pelouses... Elles s'accrochent sur leur hôte dès qu'elles sentent leur présence et viennent se piquer sur la peau, préférentiellement dans les « plis » ou au niveau des élastiques des vêtements, mais aussi, surtout chez les plus petits, derrière les oreilles, sur le cuir chevelu...

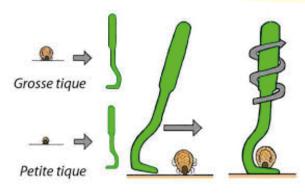
La pigûre de tique est indolore et ne se remarque pas, pourtant elle peut être source d'une grave maladie : la maladie de Lyme, difficile à déceler car les symptômes sont très variables et peuvent se manifester de manière épisodique.

Quelques précautions sont à prendre pour éviter la contamination:

- -Lors de vos sorties dans la nature, portez des vêtements longs et des chaussures fermées. Optez préférentiellement pour des pantalons clairs, vous pourrez ainsi repérer plus facilement les tiques.
- Utilisez des répulsifs sur la peau et les vêtements, sauf pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.
- Inspectez systématiquement l'ensemble du corps, avant la douche : cuir chevelu, plis, dos... Si vous êtes seul, utilisez un miroir.

#### **Comment enlever une tique:**

Si vous trouvez une tique fixée, débarrassez-vous-en immédiatement en utilisant un tire-tique : en effet, le risque de contamination est plus important après plusieurs heures de contact avec la tique. Plus vite vous la décrocherez, mieux ce sera! Désinfectez ensuite la zone de pigûre et détruisez la tique.



Glisser le tire-tique entre la peau et la tique puis tirer en tournant. Inutile de mettre des produits comme l'éther ou de l'huile, ce qui est important c'est de ne pas compresser le corps de la tique car elle peut réqurgiter.

### Se soigner:

Si une manifestation cutanée (type rougeur circulaire) commence à se développer autour de la zone de pigûre ou si des symptômes (état grippal, douleurs articulaires...) apparaissent, consultez immédiatement un médecin : plus le traitement débute rapidement, plus il est efficace. En tout état de cause, la zone de piqûre de tique est à surveiller pendant plusieurs semaines.

Pour plus d'informations :

Association LYM'P.A.C.T: www.lympact.fr

## Concours de maisons fleuries

Le concours est désormais ouvert aux particuliers sans que la commune n'ait l'obligation de s'inscrire. Il y a sept catégories et la commune peut présenter au maximum 7 candidats, toutes catégories confondues.

Si vous souhaitez participer au concours, vous pourrez envoyer vos photos (de bonne qualité) à compter du 1er septembre et jusqu'au 30 octobre 2017 sur le site internet de l'ADT www.alsace-destination-tourisme.com, rubrique «Démarche qualité – Fleurissement».



1<sup>ère</sup> catégorie maisons avec jardin 2<sup>ème</sup> catégorie maisons sans jardin ou appartements

3<sup>ème</sup> catégorie immeubles collectifs (espaces publics et

privés extérieurs)

4<sup>ème</sup> catégorie hôtels, restaurants, gîtes et prestataires en accueil touristique

fermes, corps de ferme et exploitations

5<sup>ème</sup> catégorie viticoles en activité

6<sup>ème</sup> catégorie immeubles industriels et commerciaux 7<sup>ème</sup> catégorie potagers fleuris



# Polyclinique THUR-DOLLER

# Polyclinique THUR-DOLLER Hôpital de Thann 1 rue Saint-Jacques – 68000 THANN – Tél : 03 89 37 71 00

Depuis le 9 mai dernier, la polyclinique de Thann remplace le service des urgences, fermé depuis novembre 2016... Nous pouvons désormais bénéficier d'une prise en charge des urgences non vitales grâce à ce centre de soins de jour, ouvert 7j/7 de 8h30 à 20h30.

Voici quelques infos pratiques à savoir pour une meilleure prise en charge :



#### Dernière minute:

Trois mois à peine après l'ouverture de la nouvelle polyclinique, les élus de Kruth ont appris, par voie de presse, une nouvelle réduction de service du Centre hospitalier de Thann : il s'agit du service de chirurgie qui sera amputé des 3/4 de ses lits (de 12 à 3 lits) à partir du 1<sup>er</sup> août 2017!

Mis devant le fait accompli, nous ne pouvons, une fois de plus, que déplorer la réduction des services publics dans notre vallée. A plus long terme, devons-nous nous attendre à une fermeture complète du service de chirurgie ? Qu'en est-il du devenir de la maternité ? La moindre des choses est que nous soyons tenus informés afin de pouvoir participer activement aux choix politiques qui pourront être faits et défendre les intérêts de nos habitants! Notre souhait est évidemment de maintenir un service public médical de proximité qui réponde de manière efficace aux besoins de la population.



# L'aide au poêle : c'est quoi ?

Les vieux appareils de chauffage bois ont un mauvais rendement énergétique, ils ne sont donc pas très économiques car il est nécessaire de brûler plus de bois. Ils contribuent également à l'émission de particules fines, nocives pour la santé...

C'est pourquoi le Pays Thur Doller a mis en place «L'aide au Poêle», une aide de 600 € pour le remplacement de votre foyer ouvert ou de votre appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 (poêle, insert, chaudière, cuisinière...).

#### A noter:

 Cette prime est cumulable avec le crédit d'impôt transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro, elle n'est pas cumulable avec les certificats d'économies d'énergies et les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).



# Quête cancer 2017

La quête pour la lutte contre le cancer qui s'est déroulée le samedi 25 mars 2017, a permis de recueillir la somme de 1631,19 €, soit une progression de plus de 10 % par rapport à 2016 ! Merci aux associations locales, aux élus et aux généreux donateurs !

# Carte grise et permis de conduire :

ne vous déplacez plus en préfecture et sous-préfecture

A compter du 29 septembre, la préfecture du Haut-Rhin n'accueillera plus de public au guichet des permis de conduire ni au guichet d'immatriculation des véhicules.

### Point numérique:

Afin d'accompagner les usagers qui ne disposent pas d'un équipement informatique, des «points numériques» comprenant un ordinateur, une imprimante et un scanner sont installés dans les halls de la préfecture et de la souspréfecture de Mulhouse. Ils sont accessibles aux horaires d'ouverture de la préfecture et de la sous-préfecture.

### Comment effectuer ses démarches en ligne ? Pour le permis de conduire :

https://permisdeconduire.ants.gouv.fr

#### Les étapes :

Je créé mon espace ANTS , Je remplis mon formulaire en ligne, J'envoie ma demande en ligne, Je suis l'avancement de ma demande grâce à mon espace et à des notifications par mail et SMS.

#### Pour une immatriculation, une carte grise :

Vous pouvez d'ores et déjà réaliser un certain nombre d'opérations sur le site ants.gouv.fr. Pour être identifié plus rapidement sans créer de compte ANTS, connectezvous simplement avec FranceConnect et votre compte AMELI (Sécurité Sociale) ou IMPOTS.

L'envoi postal de votre dossier: vous pouvez transmettre votre dossier complet avec un chèque du montant correspondant à la démarche, libellé à l'attention de la régie de recettes, et une enveloppe retour affranchie, à :

Préfecture du Haut-Rhin 7 rue Bruat BP 10489 - 68020 COLMAR Cedex

Pour tout renseignement www.haut-rhin.gouv.fr

Gagnez du temps en privilégiant les démarches en ligne ou la voie postale!





Une initiation au Qi-gong



Une cigogne







L'aubade de la musique municipale



# Arrêt sur images



La formation à l'utilisation d'un défibrillateur



Le don du sang



Le bûcher de la classe 1999-2019



La venue des handballeurs bréhalais



La messe du 1<sup>er</sup> Mai



«Uf d'r Eckbank», pièce jouée par ATAK

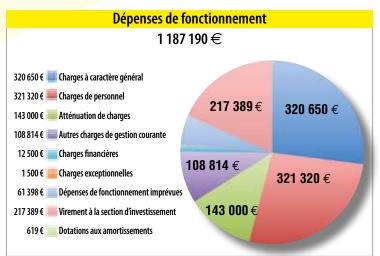


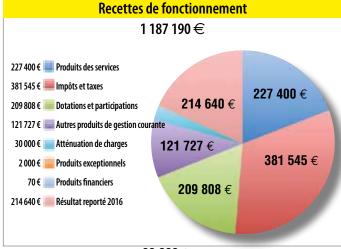
Le spectacle de Bougeons Ensemble



# **Budget primitif principal 2017**

### **Fonctionnement**





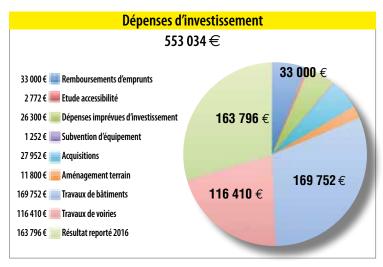
93 023 €

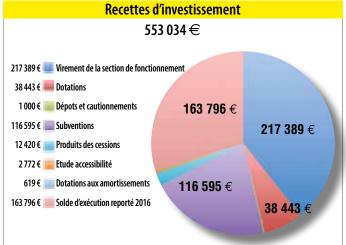
282 331 €

416 806 €

223 334 €

### Investissement





# Impôts directs - Taux d'imposition

Les taux d'imposition de la commune sont restés identiques en 2015, 2016 et 2017. Si votre cotisation est en augmentation cela est dû à l'augmentation de la valeur locative de votre bien et/ou à l'augmentation des taux des autres collectivités locales : Communauté de Communes, Département et Région.

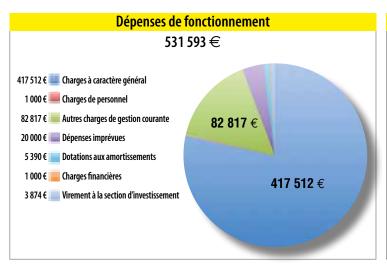
# Endettement de la commune

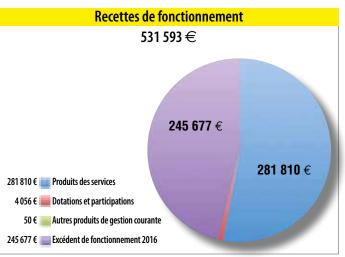
Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la dette de la commune s'élève à 309 340 €, ce qui représente 313 € par habitant. En 2005 la dette était de 844 € par habitant.



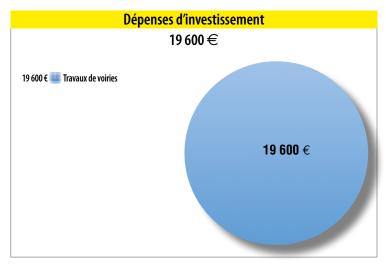
# **Budget primitif forêt 2017**

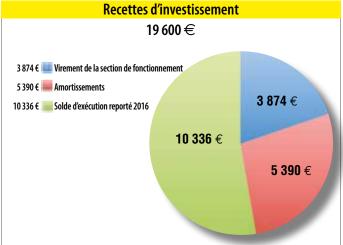
## **Fonctionnement**





### Investissement





# Affaires forestières

Une des dépenses en investissement forêt est la réfection du chemin forestier qui relie le Schafert au Huss. Ce chemin en terre plus ou moins pentu se dégrade avec les intempéries et avec le trafic qu'il subit. Le montant de la réfection se monte à 15 900 € HT. Durant la période des travaux, prévus au mois de septembre, ce chemin sera fermé. Les dates vous seront communiquées dans la presse.



# Déchets spéciaux

Pour vous débarrasser des déchets verts, une plateforme est disponible à Kruth. Habitants de la vallée, vous pouvez déposer vos déchets verts dans n'importe quelle plateforme de la Communauté de Communes. Pour les déchets spéciaux, il y a plusieurs lieux de dépôts :

#### **TOUS CES SERVICES SONT PAYANTS**

#### **GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT**

KRAGEN recyclage à URBES : 06 08 81 88 23 / 03 89 82 69 00 ou Sté TRITTER – 29 rue des Genêts à ASPACH-LE-HAUT : 03 89 62 70 00

#### **AMIANTE**

ALSADIS – 71 faubourg de Belfort à CERNAY: 03 89 75 86 45 (sur rendez-vous) ou CENTRE DE TRANSIT L.N.A. – 17 rue des Artisans à RICHWILLER: 03 89 53 34 23 (sur rendez-vous)

#### **PLACOPLATRE**

CERNAY ENVIRONNEMENT – 71 faubourg de Belfort à CERNAY : 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous) ou PLATEFORME SGTA – 27 rue des Genêts à ASPACH-LE-HAUT : 03 89 35 63 80

### **VERRE DE VITRAGE, BOIS BRUT**

PLATEFORME SGTA - 27 rue des Genêts à ASPACH-LE-HAUT: 03 89 35 63 80

#### **MAZOUT, FIOUL**

COLLECTE DMS	SANEST (WITTELSHEIM)	LE BON COIN
En bidons Prochaine collecte : Samedi 7 octobre 2017 de 8h30 à 11h30 Rue des Fabriques - 68470 FELLERING	Sur devis, selon: • Cuve enterrée ou non • Volume de la cuve • Volume de mazout/fioul  Tél: 03 89 57 80 60 samuel.demangeon@suez.com	Si pas de boues de fond < 100 l = inutile (saletés)  Proposer gracieusement ou proposer le rachat du mazout/fioul sur le site internet : www.leboncoin.fr

# DANS TOUS LES CAS, PRENDRE CONTACT AUPARAVANT AVEC LES ENTREPRISES AFIN DE VERIFIER SI LES CONDITIONS RESTENT INCHANGEES.

# Collecte des encombrants

Les déchets encombrants sont ramassés par porte à porte.

#### Ils ne doivent pas:

- dépasser 1,5 m³
- avoir une longueur supérieure à 1,5 m pour les objets rigides,
- avoir une longueur supérieure à 2 m pour les objets souples,
- avoir un poids supérieur à 70 kg.

Les demandes d'enlèvement de quantité plus importante, comme lorsque l'on vide une maison, feront l'objet d'un devis.

Merci de faire votre possible pour respecter le volume  $d'1,5 \text{ m}^3$ , soit un encombrement maximal de 1,15 m X 1,15 m X 1,15 m.

Les écosacs bleus sont refusés lors de la collecte des encombrants et les autres sacs doivent être ouverts afin de permettre aux agents de collecte de vérifier leur contenu.



Entre février et juillet 2017, le conseil municipal s'est retrouvé lors de cinq séances. Les principales décisions sont rappelées cidessous.

### 17 FÉVRIER 2017

Compte administratif 2016				
Budget principal				
Investissement:				
- Dépenses :	373 715,04 €			
- Recettes :	209 919,03 €			
- Déficit :	163 796,01 €			
Fonctionnement:				
- Dépenses :	795 516,73 €			
- Recettes :	1 173 952,73 €			
- Excédent	378 436,00 €			
Compte administratif 2016				
Budget forêt				
Investissement:				
- Dépenses :	2 501,00 €			
- Recettes :	12 837,02 €			
- Excédent :	10 336,02 €			
Fonctionnement:				
- Dépenses :	275 588,04 €			
- Recettes :	521 265,64 €			
- Excédent	245 677,60 €			

Les élus approuvent les comptes à l'unanimité.

### AFFAIRES FORESTIERES 2017

### 1. Etat de prévision des coupes 2017

Volume prélevé : 5 357 m³ dont 827 m³ à l'entreprise.

Le conseil municipal demande :

- que la quantité de bois coupée par les bûcherons intercommunaux soit limitée au volume communal nécessaire au plein emploi, quitte à augmenter le volume à couper par l'entreprise, sauf accord complémentaire,
- que les arbres qui ont de belles branches pour l'opération « Guirlandes et Couronnes de Noël » soient coupés durant la période favorable, à savoir vers la minovembre,

- que des ventes sur pied puissent se faire en fonction des demandes spécifiques.

Le conseil municipal donne son accord pour la vente de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits.

### 2. Programme de travaux 2017

Le programme des travaux patrimoniaux est examiné. Il se compose de travaux de maintenance, de protection, sylvicoles, d'infrastructures, cynégétiques, environnementaux, touristiques et divers. Certains se feront en régie, d'autres par des entreprises.

### TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE ET POUR LA CROISSANCE VERTE : CONVENTION

Après examen par les services de l'Etat et appui par le bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Thur Doller, l'action «modernisation de l'éclairage public» que nous avions proposée sera subventionnée par le programme TEPCV à hauteur de 21 000 €.

### ECOLES: RENTREE SCOLAIRE 2017

Suite à la décision de l'Education Nationale de la fermeture de la deuxième classe maternelle du RPI de Kruth-Wildenstein, il est proposé à compter de la rentrée 2017, que les écoles fusionnent et qu'une directrice unique soit affectée à l'école primaire.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

### 30 MARS 2017

### FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Jean-Paul HALLER, maire-adjoint chargé des finances, présente la synthèse des taxes locales directes pour 2017, qui correspond à la décision prise lors de la réunion du 17 février 2017, à savoir aucune augmentation des taux.

### COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de fixer à 36 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

### FIBRE OPTIOUE

Ce déploiement nécessite l'implantation d'un Sous Répartiteur Optique (SRO) sur un terrain appartenant à la Commune.

# Au fil des conseils

Le site proposé est situé en bordure de la place du 19 mars sur une parcelle communale. Ce coffret sera implanté de façon à optimiser l'intégration paysagère et sa couleur sera définie par les élus.

### FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

L'école élémentaire du RPI de Kruth-Wildenstein a des toilettes garçon et des toilettes fille accessibles en franchissant une marche. Elles ne sont donc pas accessibles à des personnes à motricité réduite et elles ne disposent pas d'un « WC pour handicapé ».

Pour solutionner ce problème, la commune a prévu de réaliser une adjonction au bâtiment qui permettra aux élèves, sans sortir, d'accéder de plain-pied à des «toilettes handicapées » aux normes.

C'est dans ce cadre qu'il propose de solliciter par le biais du «Fonds de soutien à l'investissement public local» une subvention de 40% sur le coût des travaux.

### 28 AVRIL 2017

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : DEBAT SUR LE PADD : (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES)

Ce PADD «fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développements économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques».

Les orientations du PADD sont à soumettre en débat en conseil municipal au moins deux mois avant l'arrêt du projet.

Il est proposé au conseil municipal de débattre de ces orientations générales. Le document est présenté par les élus qui font partie du COPIL.

### TÉLÉPHONIE MOBILE : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour que les habitants bénéficient d'un réseau de téléphonie mobile, la commune a accepté que les opérateurs installent, sur terrain communal (section 9 parcelle 17), en bordure de la route du Frenz, une antenne ainsi que des locaux techniques à habillage bois.

Le pylône a été installé par Orange mais les antennes qui y sont, desservent trois opérateurs: Orange, SFR et Bouygues.

Infracos demande le renouvellement de ce bail pour une nouvelle période de 12 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le bail.

### SALLE DE RÉPÉTITION DE LA MUSIQUE MUNICIPALE : APPROBATION DE DEVIS

Le dossier relatif à la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire a été déclaré complet le 27 février 2017 par le Ministère de l'Intérieur.

En conséquence, les travaux peuvent commencer. Un montant de 89 000 € TTC est inscrit au BP 2017 pour cette réalisation.

Un échéancier pour les travaux sera établi avec la musique municipale, les entreprises retenues devront s'engager à le respecter. Ce planning fera partie intégrante du marché.

### 2 JUIN 2017

### ÉCLAIRAGE PUBLIC, REMPLACEMENT DES POINTS LUMINEUX PAR DES LEDS : CHOIX DE L'ENTREPRISE

La commune a prévu, dans le cadre du Plan climat porté par le Pays Thur-Doller et aussi pour s'inscrire dans une dynamique de réduction de la consommation électrique, de remplacer toutes les ampoules de l'éclairage public par des Leds. Cette opération, qui a obtenu des subventions TEPCV, nécessitera aussi la mise aux normes des coffrets d'éclairage public.

Le conseil municipal, après délibération, retient, pour le remplacement des points lumineux de l'éclairage public par des Leds et la mise aux normes des coffrets électriques, l'entreprise Réseau Lumière d'Alsace de Kingersheim.

### TRAVAUX 2017 : APPROBATION DE DEVIS

Au budget primitif 2017, il est prévu le remplacement des volets du logement communal situé 1, rue des Écoles, à l'étage du bâtiment qui abrite la caserne des sapeurs-pompiers.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise la moins-disante, à savoir les Etablissements Isoger de Staffelfelden (68850) pour un montant de 5 296,86 € TTC.



### FRENZ: DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN

Monsieur Nicolas METZGER-OTTHOFFER, gérant d'une SCI, souhaite acheter uniquement 4 ares de la parcelle 129 section 11, jouxtant sa propriété et louer les autres surfaces situées sur les parcelles 129 section 11 et 34 et 28 section 9.

Il demande aussi que le sentier actuel soit déplacé.

Cette vente est conditionnée au déplacement du sentier qui fait la liaison haut du Frenz – bas du Frenz. Le déplacement sera à la charge de l'acquéreur qui devra créer un sentier d'environ 0,70 m de large suivant un tracé décidé conjointement par Monsieur Nicolas METZGER-OTTHOFFER et la commune. Cette réalisation sera un préalable à la transaction.

### RUNSCHE : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT

La Société de chasse du Schafert, demande l'autorisation d'aménager un parking, sur terrain communal, en contre-bas de son «chalet de chasse» situé 2 chemin du Runsché 68820 KRUTH.

Un accord favorable est donné à cette demande.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : MODIFICATION DES STATUTS

Suite aux modifications apportées par la loi NOTRe (Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) les communautés de communes et communautés d'agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020.

Parmi ces compétences nouvelles ou renforcées, le bloc des compétences obligatoires inclut l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

### NUIT TRICOLORE DU 13 JUILLET : FEU D'ARTIFICE

Chaque année, le Comité d'animation propose, dans la cour des écoles, la veille de la fête nationale, une manifestation avec défilé aux lampions emmené par la musique municipale, bal populaire, feu d'artifice et petite restauration.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, cette année

encore, de faire tirer un feu d'artifice le soir du jeudi 13 juillet. Il accepte le devis de l'entreprise «Alsace Art Pyrotechnie» de Wittenheim d'un montant TTC de 1 200 € et est favorable à ce que le feu soit tiré à partir du Strasshiesel.

### 3 JUILLET 2017

### NATURA 2000 : NEUTRALISATION DE LA RENOUÉE DU JAPON

Les élus examinent les travaux proposés par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans le cadre d'un contrat natura 2000. Il s'agit d'éliminer une vaste population de renouée du Japon, espèce végétale invasive, installée en bordure de la route des crêtes. La suppression de cette importante tache de renouée est stratégique car elle constitue un foyer de colonisation pour le reste de la route des crêtes, voire d'autres secteurs proches en forêt de Kruth. Les travaux proposés consistent ici en un bâchage de la station, sur environ 420 m<sup>2</sup> : la bâche va au-delà de la station elle-même car une fois bâchée, la plante va tout faire pour résister.... Des repiguages de boutures de saules, voire de guelques épicéas, seront également réalisés sur cette bâche pour couvrir le sol et créer une ambiance ombragée néfaste à cette plante invasive.

Le coût de ces travaux sera intégralement pris en charge dans le cadre d'un contrat natura 2000, financé par l'État et l'Union Européenne. La mise en œuvre est prévue au mieux en 2018.

### AFFAIRES FORESTIÈRES : ÉTAT D'ASSIETTE COMPLÉMENTAIRE 2018

Suite à des arbres déracinés cet hiver mais aussi en tenant compte des arbres qui sèchent, des arbres qui peuvent présenter des dangers, l'ONF propose un État d'Assiette 2018 complémentaire qui concerne la parcelle 31yb de la forêt communale de Kruth (zone se situant derrière l'Auberge de France et les habitations du début du village, côté montagne). Il s'agit d'une surface de 4,02 ha.

Si toutes les conditions de faisabilité sont réunies, la coupe sera inscrite à l'EPC 2018, soumis également au conseil municipal, et pourra être programmée début d'année 2018.

### LE JOUR DE LA NUIT 2017

Depuis 2015, le Plan Climat-Air-Energie porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur Doller promeut l'opération «Jour de la Nuit». Il s'agit d'une Au fil des conseils

manifestation de sensibilisation à la pollution lumineuse. La 9<sup>ème</sup> édition de cette opération se déroulera cette année le samedi 14 octobre 2017.

La commission «Communication et services à la population», a élaboré un projet pour proposer aux habitants du village mais aussi de la haute-vallée de la Thur, une rencontre dans le jardin-nature situé à l'arrière de la salle Saint-Wendelin. Et vers 20h30, lorsque toutes les lumières seront éteintes, une conteuse, accompagnée d'une harpiste, emmènera le groupe en divers endroits du jardin et présentera chaque fois un ou plusieurs contes.

Après délibération, le conseil municipal approuve le projet présenté. Les élus décident aussi de solliciter le Pays Thur Doller pour une participation financière au coût de l'opération.

### SKI-CLUB KRUTH : FÊTE DU BOIS

Le Ski-Club Kruth organise pour la première fois la «Fête du bois» le dimanche 6 août 2017 à partir de 10h au Frenz.

Les diverses demandes sont étudiées par les élus et les décisions suivantes sont prises :

- Une coupe sera offerte par la commune ;
- Un arrêté réglementant la circulation et le stationnement sera pris ;
- Le bois nécessaire au concours réservé aux bûcherons sera mis à disposition ;
- Une banderole pourra être mise en place aux entrées du village quinze jours avant la fête ;
- Une autorisation de débit de boissons 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sera établie ;
- Les lieux devront être nettoyés, balayés (surtout le grand parking), et le bois devra être enlevé sous huitaine, après la fête;
- Les marquages au sol devront être faits avec un produit effaçable;

Par contre, et afin de ne pas créer d'inégalité entre les associations, aucun Écosac supplémentaire à la dotation annuelle ne pourra être donné. Néanmoins, des sacs sont en vente au secrétariat de la mairie.

### **EXPOSITION « TALENTS KRUTHOIS »**

Jacques GAZERES, Aimé MARCK et Romy WALGENWITZ, par courrier du 7 juin 2017, en partenariat avec des artistes locaux, souhaitent bénéficier gratuitement

de la salle Saint-Wendelin et des grilles d'exposition de la Communauté de Communes le samedi 23 et le dimanche 24 septembre 2017 pour une exposition de peintures, photos, gravures, sculptures, broderies.... «Art et Créations» montrant les talents de nombreux habitants, dans un but d'animation du village. L'entrée sera gratuite.

Le conseil municipal, après délibération donne son accord pour cette mise à disposition gratuite de la salle. Elle prendra en charge le transport des grilles.

### LOCATIONS RÉGULIERES DE LA SALLE SAINT-WENDELIN

Quatre demandes de reconduction pour la location de la salle Saint-Wendelin qui donnent lieu à une utilisation hebdomadaire sont arrivées en mairie.

#### 1. Activité danse

M. Alain FROEHLICH, souhaite avoir l'autorisation d'occuper la salle Saint-Wendelin dans le but d'y pratiquer de la danse les jeudis de 20h30 à 22h00 du 7 septembre 2017 au 5 juillet 2018.

### 2. Association «Bougeons ensemble»

L'association «Bougeons ensemble» sollicite l'autorisation d'occuper à nouveau la salle Saint-Wendelin dans le but d'y pratiquer des activités gymniques de septembre 2017 à juin 2018 :

- les lundis de 15h15 à 16h15 (seniors)
- les lundis de 16h15 à 17h15 (enfants)
- les lundis de 20h00 à 21h00 (adultes cardio)
- les jeudis de 19h30 à 20h30 (adultes tonus)

### 3. Association du Théâtre Alsacien de Kruth

L'association ATAK sollicite l'autorisation d'occuper à nouveau la salle Saint-Wendelin dans le but d'y faire des répétitions nécessaires à la présentation d'une nouvelle pièce de théâtre en 2018.

### 4. Association «Club Athlétic Moosch»

L'association «Club Athlétic Moosch» sollicite l'autorisation d'occuper à nouveau la salle Saint-Wendelin dans le but d'y pratiquer des activités de lutte du 12 septembre 2017 au 19 juin 2018 les mardis, de 18h à 19h15.

Pour toutes ces demandes, les élus donnent leur accord pour la location de la salle Saint-Wendelin aux conditions en vigueur (délibération du 17 mai 2013), soit  $4 \in l'$ heure.

Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal sont affichés sous huitaine dans le couloir de la mairie. Ils sont aussi consultables sur le site internet de la commune: www.kruth.fr







### La signalétique de la Réserve fait peau neuve!

A partir de cet été les anciens **panneaux d'accueil et d'information** de la Réserve seront progressivement remplacés par de nouveaux visuels.

Ces nouveaux panneaux seront plus illustrés et détaillés. Installés à chaque entrée, principale ou secondaire, de la Réserve, ils apporteront aux visiteurs les informations essentielles pour une découverte adaptée du site dans le respect des milieux, des espèces et des usagers.

Un nouveau type de panneau verra également le jour : **les panneaux routiers.** Placés le long des routes forestières qui desservent le territoire de la Réserve, ils indiqueront aux automobilistes l'entrée dans ce site protégé afin d'adapter leur conduite et leur comportement aux enjeux du site.







### La Nuit de la Chouette à Wildenstein



Atelier d'analyse de pelotes animé par le CPIE.

Le 11 mars dernier a eu lieu la  $12^{\grave{e}me}$  édition de la Nuit de la Chouette.

A cette occasion, une soirée a été organisée à Wildenstein en lien avec la commune et le club d'animation de Wildenstein, le CPIE des Hautes-Vosges, le Club Vosgien Mulhouse et Crêtes, l'association Patrimoine et Emploi. Le grand public a ainsi pu découvrir le monde des rapaces nocturnes à travers différentes animations

: atelier d'analyse de pelotes de réjection, mini-conférence, contes, balade nocturne...

Merci à tous nos partenaires qui ont contribué à la réussite de cette soirée.



### A venir

### **Chantier Jeunes, édition 2017**

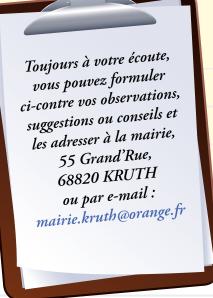
Du **17 au 21 juillet,** a eu lieu la 4<sup>ème</sup> édition du **chantier jeunes.** Il s'est déroulé dans la Réserve, sur la commune de Cornimont. Les travaux ont porté cette année sur l'**aménagement de pièges à sédiments** le long de la route de la Vierge ainsi que la construction **d'une passe à poissons**.

#### Fête de l'Eau, Cornimont

Du **15 au 17 septembre** prochain aura lieu une nouvelle édition de la Fête de l'Eau à Cornimont. A cette occasion, les travaux réalisés dans le cadre du chantier jeunes seront valorisés à travers la diffusion d'un **court métrage** retraçant la semaine de chantier le vendredi soir et d'une **visite de chantier** le samedi après-midi au détour d'une **balade** organisée par le Club Vosgien en lien avec les agents de la Réserve. Venez nombreux!

Contact: Lucile DEMARET, I.demaret@parc-ballons-vosges.fr ou 03 89 82 22 10

A vos plumes





AOÛT		
Dimanche 6	Fête du bois à partir de 10h au Frenz – Ski Club Kruth	
Dimanche 27	Messe de la St Christophe à 10h30 à la chapelle St Nicolas – <i>Chorale Ste Cécile</i>	
SEPTEMBRE		
Dimanche 10	Grimpette du Frenz à partir de 9h30 – Ski Club Kruth	
Samedi 23	Exposition «Talents kruthois» de 14h à 18h à la salle St Wendelin – <i>Artistes</i>	
Dimanche 24	Concours «grosses truites» à l'Étang des cigognes – <i>APP Kruth</i> Exposition «Talents kruthois» de 10h à 12h30 et de 14h à 18h à la salle St Wendelin – <i>Artistes</i>	
OCTOBRE		
Vendredi 13	Don de sang à partir de 15h30 à la salle St Wendelin – Donneurs de sang bénévoles	
Samedi 14	Le jour de la nuit à 20h30 au jardin de Kruth – <i>Commune</i>	
Dimanche 15	Fête patronale à l'église – Chorale Ste Cécile	
Dimanche 22	Concours de belote à partir de 13h à la salle St Wendelin – Amis de la Haute Thur	
Dimanche 29	Fermeture de la pêche à l'Étang des cigognes – APP Kruth	
NOVEMBRE		
Samedi 11	Commémoration de la fin de la guerre 14/18 – Commune	
Dimanche 19 ou 26	Sainte Cécile à l'église d'Oderen ou d'Husseren-Wesserling – Chorale Ste Cécile	
Samedi 25	Concert annuel à l'église à 20h30 – Musique municipale	
DECEMBRE		
Dimanche 17	Noël des aînés à la salle St Wendelin – <i>Commune</i>	

Tous les habitants sont cordialement invités à prendre part aux différentes manifestations proposées. Par leur présence, ils manifesteront ainsi leur soutien et leurs encouragements aux associations locales qui se dévouent tout au long de l'année pour animer notre village.

